

Semaine de la mobilité

Scénario workshop des communes

28 avril 2015 - Namur



Boris Nasdrovisky



Sentiers.be



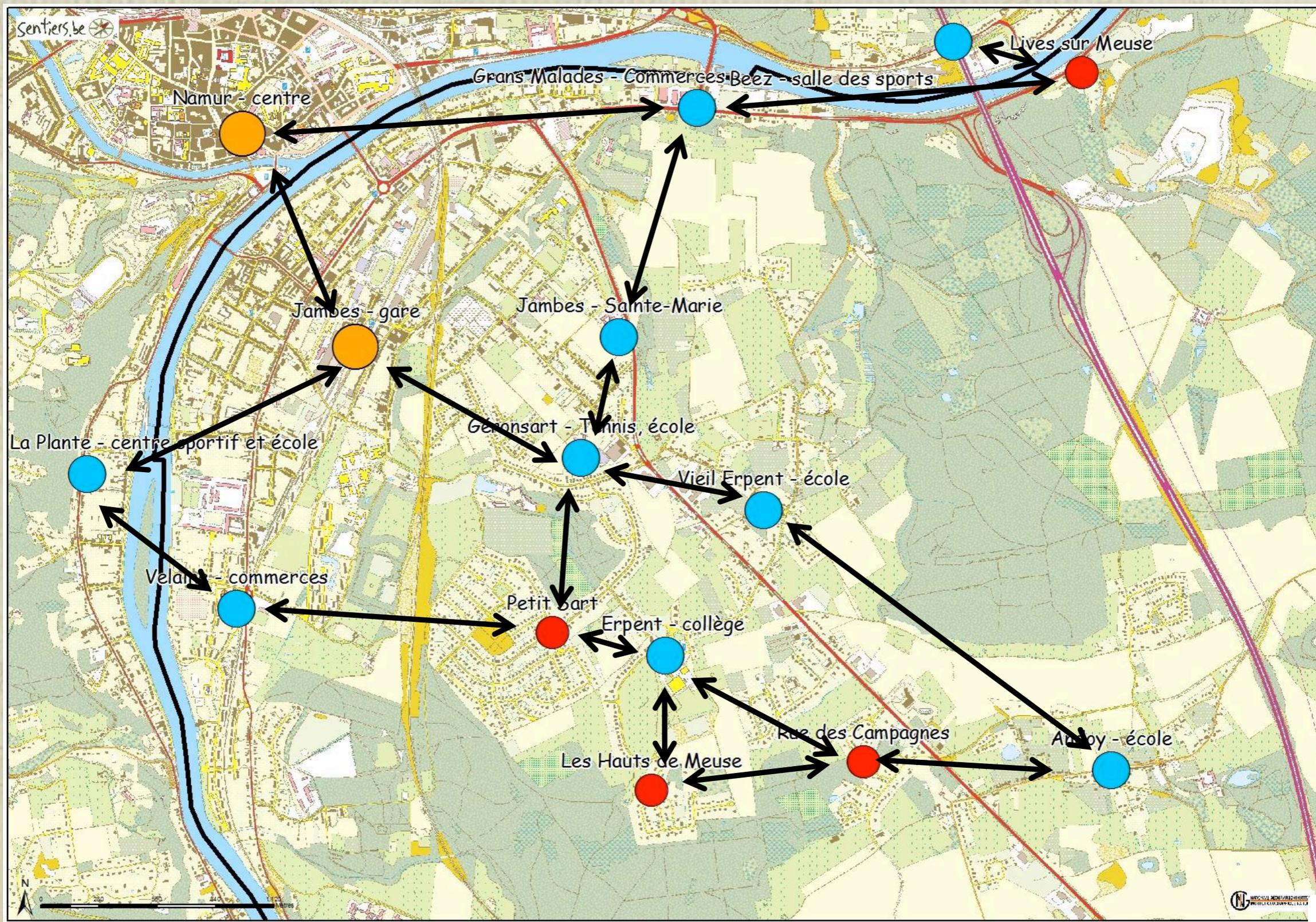
Réseau mobilité douce

Réseau communal de mobilité douce

Le réseau est pensé pour les déplacements **utilitaires** (chemin vers l'école, les commerces de proximité, la bibliothèque...) qui pourra servir pour les déplacements **de loisir** (balade du dimanche, visite chez les amis, la famille, retour de soirée...) et servir à améliorer l'**offre touristique** (principe points-nœud, visite d'une région...)



Réseau communal de mobilité douce





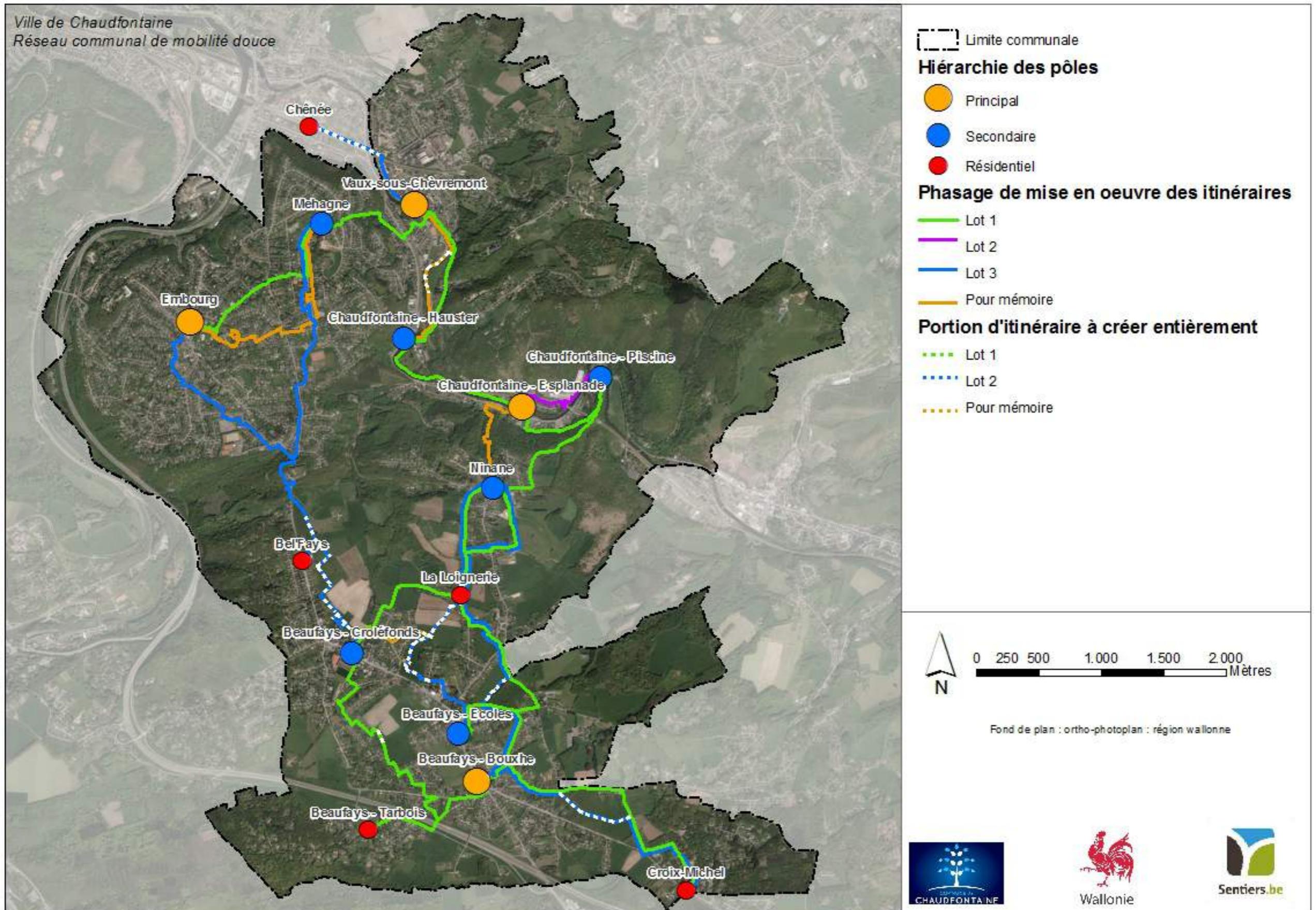




18



Réseau communal de mobilité douce

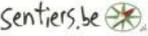


Réseau communal de mobilité douce

 Réseau de mobilité douce inter-villages

YVOIR

Gare

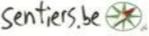
  



 Réseau de mobilité douce inter-villages

HOUX

Forteresse de Poilvache

Réseau communal de mobilité douce



Réseau communal de mobilité douce

Deux prix pour la ville de Chaudfontaine grâce au projet « Réseau de mobilité douce » :

- première de la catégorie « ville/commune – public sustainable development awardre lauréate » du **Prix belge de l'énergie et de l'environnement 2014**
- mention spéciale lors de l'élections de la **Ville la plus durable de Wallonie 2013**

Pour Alain Hubert : *Le dossier de Chaudfontaine est très original et facilement reproductible dans d'autres villes et communes. La problématique de la mobilité touche tous les citoyens et nous pensons donc qu'il est important de soutenir le projet via cette mention spéciale.*



Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=etvwJ72X-is>

Les chemins de l'écoliers

Les chemins de l'écolier

Les parents emmènent leurs enfants à l'école en voiture



Le trafic automobile s'accroît

Les accès à l'école sont de moins en moins sûrs

Plus d'enfants vont à l'école à pied ou en vélo



Le trafic automobile diminue

Les accès à l'école sont plus sûrs

Les parents sont inquiets pour la sécurité de leurs enfants

Le sentiment de sécurité augmente, les parents sont rassurés



Les chemins de l'écolier

Le souhait est de mobiliser des enfants autour des enjeux de la mobilité et leur permettre de gagner en autonomie dans leurs déplacements, en utilisant un réseau de mobilité douce déterminé...

Développer un projet pour toute l'école, porté par une classe de primaire et soutenu activement par la commune.



Les chemins de l'écolier



Lien (à la min 3:06) : <http://www.rtf.be/ouftivi/niouzz?videoid=1957003>

Allain passe ? Tu passes !

Alain passe ? Tu passes ! (F45b)

L'objectif est d'inciter les communes à mettre en place la signalétique F45b, « voie sans issue à l'exception des piétons et cyclistes ».

Ce signal est destiné à indiquer clairement aux piétons et aux cyclistes qu'une « voie sans issue » leur offre un passage.



Alain passe ? Tu passes ! (F45b)

Alain passe ? Tu passes !



En Wallonie, de très nombreuses rues sont signalées comme des impasses mais se prolongent pourtant par des chemins ou des sentiers publics accessibles pour les piétons, cyclistes et cavaliers !

Sentiers.be vous propose d'agir concrètement pour aider votre commune à adapter les panneaux routiers F45 avec un simple autocollant.

Donnez un petit coup de pouce pour la mobilité douce au sein de votre commune !



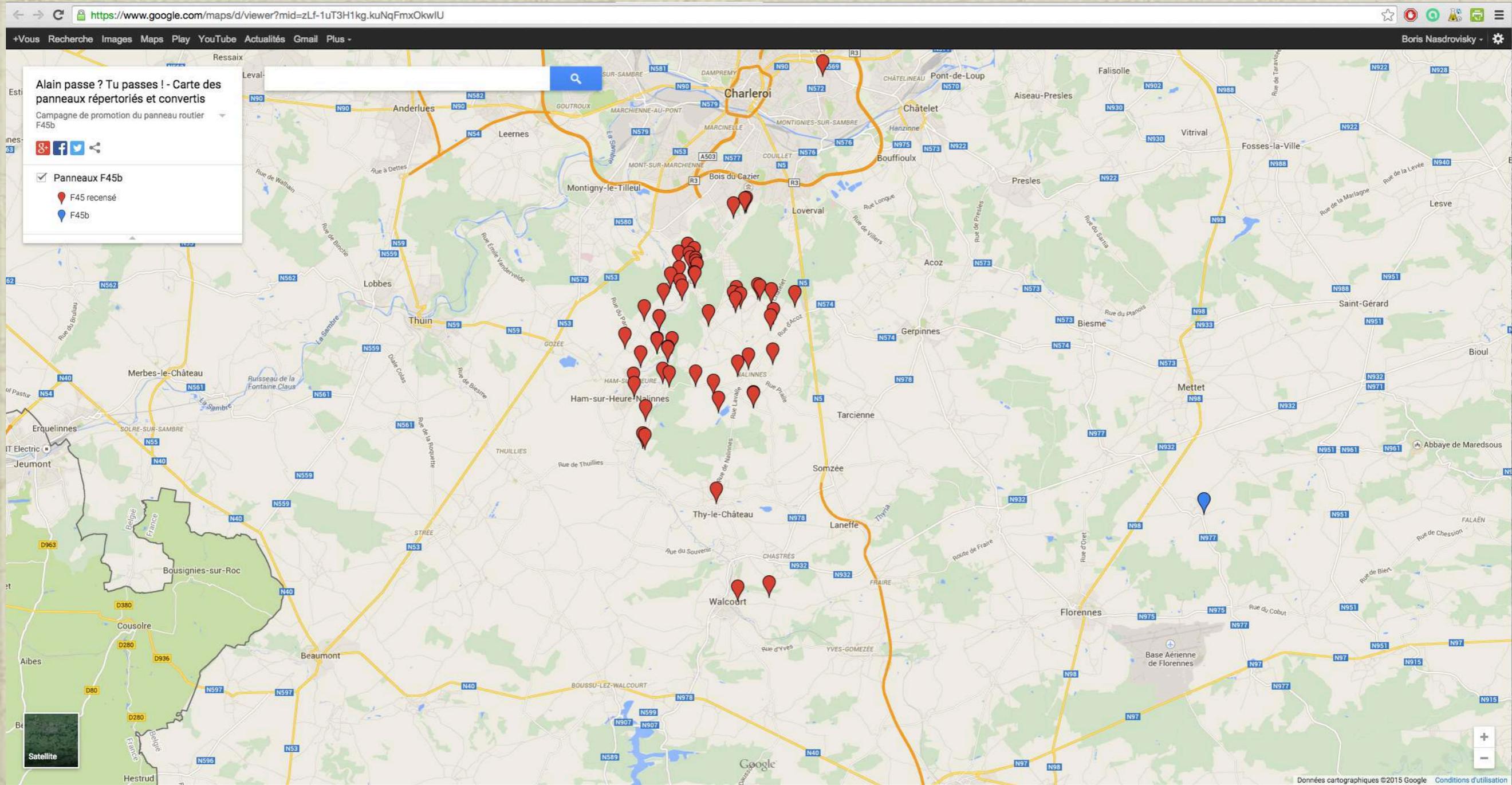
Libérez vos impasses !
www.alainpasse.be



Lien : <http://vimeo.com/117898967>



Alain passe ? Tu passes ! (F45b)



Semaine des sentiers !

Semaine des sentiers

Une action qui encourage la **réhabilitation** des petites voies publiques pour les non-motorisés. Une occasion de **sensibiliser** aux multiples intérêts du maintien des chemins et sentiers publics.



Lien : <http://www.notele.be/list13-le-it-a-la-carte-media32431-le-sentier-d-hardempont-fait-peau-neuve.html>

Semaine des sentiers

- Des citoyens (associations, comités, groupements...)
- Des organismes parastataux (SI, CLDR, PCDN...)
- Les communes



Semaine des sentiers

- Réhabilitations
- Balades
- Plantations
- Inaugurations
- Conférences
- ...



Semaine des sentiers



Semaine des sentiers

- Semaine du **12 octobre 2015** (10 ans !)
- Inscription via www.semainedessentiers.be
- Quelques dates :
 - Inscriptions début avril 2015
 - 15 juillet pour bénéficier d'un soutien personnalisé
 - 30 septembre pour figurer sur la liste d'activités

10 ans
SEMAINE DES SENTIERS

DU 12 au 18 OCTOBRE 2015
Participez sur www.semainedessentiers.be

Sentiers.be Trage wegen vzw

natagora
Hippe
CMB
Wallonie
GR
SCOUTS
iaw
réseau idee
WWF
GRACIQ
écoconso
ASTRO
Cem
Wallonie



Parrains et marraines des sentiers

Parrains et marraines des sentiers

Permet l'implication de citoyens dans la gestion d'un réseau défini de chemins et sentiers sur la commune



Participez à l'action de l'asbl Jem'bouge

PARRAINEZ UN SENTIER

L'asbl **Jem'Bouge** ressuscite les sentiers

L'association n'existe que depuis mars dernier mais déjà, les membres de l'asbl Jem'Bouge de Balâtre ont abattu un sacré boulot. La passion de ces amoureux de la nature est justement de préserver les espaces verts de leur commune, et si possible, de les mettre en valeur. « Notre premier projet, c'est de restaurer les sentiers laissés à l'aban-

Nous avons sorti les débroussailluses et les sécateurs pour tout remettre en ordre. Il reste un peu de boulot, mais on voit déjà la place ! ». Encore toute jeune et à la recherche de sympathisants, l'asbl Jem'Bouge a déjà des projets plein les cartons. Bien sûr, la réhabilitation du sentier n°10 est sur les tablettes. Mais une autre idée porteuse a vu

le jour récemment. « Il s'agit du parrainage des sentiers », poursuit Sylvianne Maes. « Nous cherchons des bénévoles qui pourraient vérifier l'état de ces chemins, trois ou quatre fois par an. Il suffit de les arpenter de temps en temps et signaler les petites choses qui clochent, comme un arbre effondré, une clôture ajoutée ou une pollution. Si l'asbl ne peut y remédier elle-même, nous faisons appel aux services communaux ».

A l'avenir, Jem'Bouge devrait également établir un cadastre des arbres remarquables. Un travail qui s'annonce fastidieux puisque la commune de Jemeppe-sur-Sambre compte pas loin de 200 kilomètres de sentiers. Un blind test, histoire de récolter un peu de fonds pour acheter du matériel, ainsi qu'une réunion avec les parrains et marraines sont également au programme. Tout bénéfice pour nos jolis sentiers...
■ F.D.



Fin octobre, les membres de Jem'Bouge s'attaquaient au sentier N°11, dit « du Trou Machot »

Contact : jembougeasbl@gmail.com



Jem'bouge Asbl

29 octobre 2013 · Modifié

Parrainer un sentier cela implique quoi ? Réponse ci dessous 😊

Il s'agit d'un travail bénévole, qui ne demande aucun investissement si ce n'est qu'un peu de votre temps. Vous aimez vous promener, mais vous avez sans doute remarqué que beaucoup de sentiers devenaient impraticables, c'est pourquoi parrainer nous aidera à mieux gérer l'entretien de ce patrimoine.

Pour info nous ne demandons pas d'argent.

Parrain et marraine des sentiers

Objectif : vérifier l'état d'un réseau défini de chemins et sentiers sur la commune

Rôle du parrain ou de la marraine ? Aller vérifier une liaison ou une promenade

Qu'y faire ? Vérifier l'état de la signalétique + signaler les problèmes rencontrés (ex : chute d'un arbre) + petit débroussaillage

Quand ? Passage 3 ou 4 fois par an

Comment s'y prendre ? : faire appel aux bonnes volontés, leur attribuer une liaison ou promenade et un peu de matériel (chasseuble, sécateur...)



Sentiers.be

36



Sentiers.be

Je n'aime plus · Commenter · Partager

12 3 partages

Chemin au naturel

Chemin au naturel

Ce projet permet aux enfants de **s'investir en faveur de la nature** qui les entoure et de mieux comprendre le concept de la biodiversité.

Ils sont invités à **adopter un chemin** et à y faire de **multiples aménagements**, des semis et des plantations qui participent au maintien et à la restauration de la biodiversité



Chemin au naturel



Chemin au naturel



Chemin au naturel



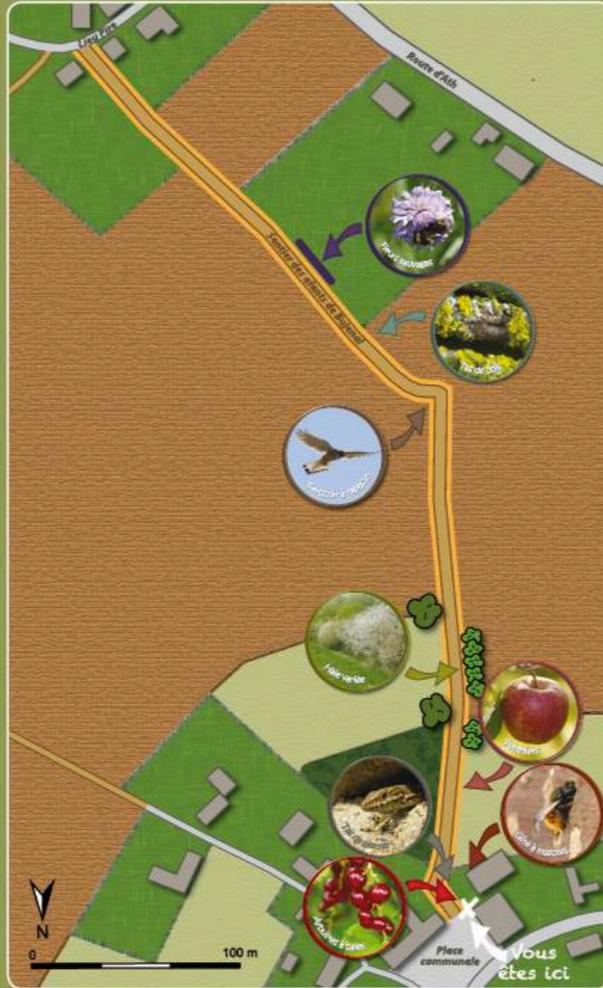
Chemin au naturel



Chemin au naturel



Chemins au naturel



Bonjour,

Nous, les élèves de l'école communale de Buisenal, avons adopté ce sentier, pour en faire un petit coin de paradis pour la nature. Nous l'avons nommé le sentier « des Enfants de Bujenal ».

Dans le cadre du projet « Chemins au naturel », en début d'année, nous nous sommes intéressés à la biodiversité et nous avons imaginé différents moyens d'agir pour la préserver.

Nous avons alors demandé à la commune si nous pouvions réaliser, près du sentier, divers aménagements en faveur de la faune et de la flore sauvages: plantations, semis, installation de nichoirs, de gîtes... La commune a accepté et nous y avons travaillé toute l'année avec l'aide des ouvriers communaux et encadrés par Guillaume Denonne, animateur au Parc naturel du Pays des Collines ainsi que par Colin Nicolas et Pierre Dujardin de l'asbl « Curieux de nature ».

Vous pourrez découvrir nos réalisations tout au long du sentier. Divers petits panneaux vous en expliquent l'intérêt pour la nature. Si le cœur vous en dit, nous vous invitons à réaliser, vous aussi, certains de ces aménagements près de chez vous.

Bonne visite !

Le club nature de l'école de Buisenal



Le projet

« Chemins au naturel » est un projet initié par Sentiers.be et soutenu par la Wallonie. Il invite des groupes d'enfants à adopter un chemin et à y réaliser de multiples aménagements propices à la biodiversité. Le projet a pour objectifs de :

- rappeler et favoriser un rôle moins connu que peuvent jouer les chemins : celui de couloir écologique et de refuge pour la faune et la flore locales ;
- permettre aux enfants d'agir concrètement et près de chez eux en faveur de la nature ;
- diffuser des exemples de bonnes pratiques réalisables par tous.



Gîtes et nichoirs

Des nichoirs pour les mésanges
En été, les mésanges se nourrissent principalement de chenilles, d'insectes et autres invertébrés (petits animaux sans squelette).

Les arbres fruitiers apprécient particulièrement leur passage. Les mésanges les débarrassent des chenilles qui attaquent leurs feuilles et leurs fruits.

Pourquoi des nichoirs ?
Les mésanges nichent dans des petites cavités existantes. C'est une espèce cavernicole. Mais les petites cavités deviennent rares dans notre environnement...

En un mois, une famille de mésanges peut consommer jusqu'à 15.000 chenilles !

Semis et plantations

Les arbustes à petits fruits
Les petits fruits locaux sont très appréciés par les oiseaux et les petits mammifères. Ceux qui se conservent jusqu'en hiver leur sont d'un grand secours lorsque la nourriture se fait plus rare. Ce sont de véritables garde-manger.

Les arbustes habitent notre environnement, l'étoffent et y mettent de la couleur.

Pourquoi des groseilliers ?
Ces groseilliers ont aussi été plantés pour vous. Leurs fruits sont délicieux... Profitez-en pour faire une petite pause gourmande !

Régale-toi de ces groseilliers, mais pense à en laisser pour les autres. Les oiseaux aussi les adorent !

● L'appel pour l'année scolaire 2015-2016 est ouvert jusqu'à fin juillet 2015 !

● Inscription via <http://www.sentiers.be/agir-pres-de-chez-soi/chemins-au-naturel/appel-a-projets/>





Conclusions

Conclusions



Conclusions

LES VÉLOS NON MOTORISÉS (VÉLOMANIPES « VERTS »)

FICHE PRATIQUE 3

VERTS LARGEURS

Visant au 30, l'06, les remarques et suggestions sont les bienvenues.

Envisage le choix d'un itinéraire ou un aménagement pour les usagers non motorisés, la largeur adoptée doit évidemment tenir compte des usagers prévus. Il sera parfois nécessaire d'accepter quelques concessions vu les conditions locales (largeur disponible, obstacles éventuels). Rappelons toutefois que, si ces endroits se multiplient, c'est l'ensemble du tracé qui est considéré comme peu adéquat pour tel type d'usager.

La largeur d'épaules d'un piéton adulte est d'env. 0,5 m. En ajoutant une marge latérale de 0,1 m, l'encadrement « du piéton » est donc d'environ 0,1 + 0,5 + 0,1 = 0,7 m. Un cheminement permettant à deux piétons de marcher confortablement côte à côte (critère de convivialité) suppose donc une largeur d'env. 1,4 m (souvent arrondie à 1,5 m). Cette largeur permet aussi un croisement facile. Une largeur moindre n'est évidemment pas un obstacle majeur pour les piétons qui devront seulement accepter une marche en file indienne s'ils sont à plusieurs. Le croisement sera également un peu moins confortable. **Attention cependant aux piétons conduisant une voiture pour enfants** (une poussette double pour deux enfants en bas âge mesure 85 à 90 cm de large).

Cyclistes

La largeur d'un guidon de vélo pour adulte est d'env. 0,6 m. La largeur du cycliste lui-même, vu le débordement des coudes en circulation normale, est d'env. 0,75 m. Il faut y ajouter un espace latéral de sécurité tenant compte des oscillations inévitables du cycliste tendant à maintenir son équilibre. On l'estime en général à 0,1 m minimum de chaque côté.

Dans le « profil de l'espace disponible pour le cycliste à besoins », mentionné dans la brochure « Aménagements cyclables - Recommandations pour la Sécurité Infrastructure à la mesure des cyclistes » (Institut belge pour la Sécurité, juin 1996), cet espace est estimé à 1 m, ce qui corrobore notre figure ci-contre). Le Guide technique d'aménagement des voies de Vélo Québec conclut aux mêmes propositions. À noter que le code autorise, pour une remorque à vélo, une largeur maximale de 1 m.

Si l'on envisage une largeur permanente à deux cyclistes, la largeur minimum est donc de 2 x 1 m = 2 m. Cela suppose que la largeur de concert doivent se mettre en file indienne à chaque roulement pour assurer une certaine aisance aux usagers. Lorsqu'on veut assurer une certaine aisance aux usagers, la fréquentation significative (ce que l'on peut espérer lors des investissements non négligeables), on veille en général à ce que deux cyclistes roulant ensemble de rester côte à côte à un troisième. La largeur théorique serait donc de 3 x 1 m = 3 m. Les études portant sur la perception psychologique de l'espace que 3 m est parfois ressentie comme la limite supérieure sans l'impression de se trouver sur une route et ne se sent pas seul.



Chemin du Bal, sur Van Opstal 85 - B-7100 Jambes (Namur, Belgique) - Internet: www.sentiers.be
Tél. et fax: +32 (0)81 25.206.5 - e-mail: info@sentiers.be
Chemin du Bal est un membre fondateur et membre du Comité de Direction de l'Association européenne des Villes Vertes (AEVV)

1

le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité



- > La parole à ... Philippe Lorent
- > Comment bien préparer la révision des atlas vicinaux ?
- > Succès pour le colloque Wallonie cyclable
- > Quartier de la gare et des casernes. Namur ne perd pas le Nord !
- > Je pédale puis je m'installe
- > Cinquante séminaires et l'exemple de GSK
- > 30 km/h sur les voies réservées
- > Signaux à message variable aux abords des écoles : est-ce légal ?

> sommaire

SPW | Éditions

Mobilité

Le CeMaphore_n°118 Mai - Juin 2014

la CeMathèque

dossier thématique



- > La marche, au cœur de la mobilité
- > Marcher : pourquoi ?
- > Un maillon essentiel de la chaîne des déplacements
- > Garantir la sécurité des piétons urbains et territoire. Quelle approche ?
- > Développer une politique en faveur des piétons. Quelle méthodologie ?
- > Des indicateurs d'évaluation et de suivi

SPW | Éditions

Mobilité

La CeMathèque_n°39 juillet 2014

Sentiers.be - Boris Nasdrovisky

- Adresse : Rue Nanon, 98 - 5000 NAMUR
- Tel : +32 (0)81/390.811
- Adresse mail : boris.nasdrovisky@sentiers.be



Il n'y a plus qu'à...